

AMAP La Ferme de l'Orge VIRY-CHATILLON
Contrat de partenariat solidaire - Livraison le 15 novembre 2018
(à remettre au plus tard le jeudi 11 octobre 2018)

Le présent contrat est signé entre l'association « Le Pré des Maresques» domiciliée à Le Pré des Maresques 48240 Ventalon en Cévennes, représentée par Mr Martin Hoste d'une part,

et l'Amapien, adhérent à l'association AMAP La Ferme de l'Orge (VIRY-CHATILLON)

Nom Prénom:

Adresse :

d'autre part.

Le contrat est signé pour une livraison le **15 novembre 2018**, au Stade Eric Durand 91170 VIRY-CHATILLON.

La livraison se fera par le producteur à cette date entre 18 h 45 et 20 h (présence dès 18 h 45).

L'engagement donne droit suivant le choix de l'Amapien aux produits listés ci-dessous.

Engagement de l'association:

Respect de la charte nature et Progrès. Voir détail sur le site internet <http://www.natureetprogres.org/>

Respect des valeurs du Parc National des Cévennes, patrimoine de l'UNESCO.

Membre du label Châtaignes des Cévennes <http://www.chataignedescevennes.com/>, qui est dans une démarche d'AOP.

Aucun traitement chimique dans la culture du Châtaigner.

Nous souhaitons garder une production raisonnable, à taille humaine, respectueuse de l'environnement.

Produit	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Confiture de Châtaigne 360g	6,00 €		
Confiture de Châtaigne Allégée 360g	7,00 €		
Purée de Châtaigne 360g	6,00 €		
Marron au Naturel 430g	10,00 €		
Farine de Châtaigne 500g	9,00 €		
Châtaignons 500g	9,00 €		
		TOTAL	

Contrat à signer et à retourner à l'AMAP accompagné du chèque, établi à l'ordre de : **Association Le Pré des Maresques**.

Fait à le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur